

Vos questions / nos réponses

Le cannabis et l'anesthésie

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/09/2014 21:30

Bonjour,

Dans 15 jours je vais subir une opération importante de la mâchoire et je serais sous anesthésie général. Or j'ai très peur qu'il y ai des effets secondaires car j'ai fumé du cannabis. Je suis une fumeuse occasionnelle par contre j'ai fumer 3 week end d'affilés (1er week end : 1 seul, 2ème week-end : 2 royales et 3ème week-end : minimum 5). Est ce que c'est dangereux? Dois je le dire a mon anesthésiste ? Le week end prochain je refais une soirée, pourrais-je fumer ou non?

Mise en ligne le 29/09/2014

Bonjour,

Lorsque l'on doit subir une intervention chirurgicale sous anesthésie générale, il est effectivement très fortement recommandé d'informer le médecin anesthésiste de toute consommation de produit psychoactif de manière à ce qu'il adapte, si besoin, le protocole de l'anesthésie.

Votre médecin vous informera des éventuels risques ou effets secondaires et des précautions à prendre en amont de l'intervention mais également pour les suites post-opératoires.

Nous restons à votre disposition pour d'autres questions concernant vos consommations et vous rappelons que nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe), au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable) ou encore par Chat.

Cordialement.
